

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans le 21 mars 2025

### De nouvelles solutions pour accompagner les personnes âgées et leurs proches à Dordives

L'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret tiennent leurs engagements pour proposer aux personnes en perte d'autonomie (personnes âgées et/ou handicapées) des solutions mieux adaptées à leurs attentes et à celles de leurs familles. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, ils ont autorisé la création d'un accueil de jour itinérant de 10 places et d'un service expérimental qui vont voir le jour pour favoriser le maintien à domicile et soutenir les aidants.

#### Deux nouvelles solutions dès 2025

- Un accueil de jour itinérant de 10 places, géré par l'EPNAK, permettra de répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie et d'offrir du répit à leurs proches. Son fonctionnement itinérant permettra d'aller au plus près des besoins des familles. Les villes de Ferrières en Gâtinais, Corbeille en Gâtinais et Dordives sont ciblées pour accueillir cet accueil de jour. En outre, une offre de répit se structure pour apporter, en complémentarité des solutions déjà existantes, un soutien concret aux aidants.
- Une plateforme de services expérimentale de 70 places, qui proposera un accompagnement renforcé à domicile, des solutions de répit et un appui médico-social pour répondre aux situations de perte d'autonomie.

Ces nouvelles solutions permettront aux personnes âgées et à leurs familles de bénéficier d'un accompagnement plus souple et plus proche de chez elles, avec des réponses spécifiques à chaque situation.

#### Une poursuite des projets en 2026

La mise en place d'un Service Autonomie à Domicile (SAD) mixte, apportera une réponse coordonnée pour l'aide et les soins à domicile.

En outre, 12 places en habitat inclusif permettront aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui le souhaitent d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes.

#### Un engagement fort pour le bien vieillir

Avec ces dispositifs, l'ARS Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret réaffirment leur volonté de répondre au souhait de la plupart des aînés : pouvoir vieillir à domicile dans de bonnes conditions. L'accueil de jour itinérant et la plateforme de services offriront des solutions concrètes pour mieux accompagner les parcours de vie et soulager les aidants.

## Contacts presse

ARS Centre-Val de Loire

Mathieu MERCIER, Responsable communication

Tél. : 02 38 77 31 23 / [ars-cvl-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-presse@ars.sante.fr)

Conseil départemental du Loiret

Cassandre GERMAIN

Responsable des Relations Presse

Tél. : 02.38.25.43.93 / [cassandre.germain@loiret.fr](mailto:cassandre.germain@loiret.fr)